



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA VALLÉE
DE MUNSTER

Jeudi 6 mai 2021

Cie Au Gré des Vents
Danyèle Besserer
3 rue Oberon
68140 Soultzeren

Madame, Monsieur,

A de nombreuses reprises, la Communauté de Communes de la Vallée de Munster a sollicité votre Cie *Au Gré des Vents* pour des représentations à l'Espace culturel Saint-Grégoire ou dernièrement lors de « L'été du Parc ».

Vous avez rencontré Amandine CARCELLE, co-directrice de notre salle de spectacles et de cinéma le 19 mars 2021. A l'issue de ce rendez-vous, puis de la réunion de la Commission Culture, nous nous sommes engagés verbalement à ce que vous vous produisiez lors de l'ouverture de la saison culturelle prochaine, vendredi 24 septembre 2021.

Depuis, au regard des dernières manifestations publiques auxquelles vous avez pris part, nous sommes contraints de nous désengager.

En effet, en tant qu'élus, nous avons un devoir d'exemplarité et de respect de l'autorité publique. Si nous respectons vos prises de positions personnelles, nous ne pouvons cautionner votre participation à une manifestation, le 24 avril 2021, lors de laquelle aucun protocole sanitaire ni gestes barrières n'ont été respectés.

A ce titre, nous sommes contraints d'annuler votre représentation du 24 septembre prochain. L'éthique de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, dont les équipements culturels et sportifs subissent eux aussi les conséquences de la crise sanitaire, ne saurait être remise en cause en acceptant ce type de comportements.

Avec mes cordiales salutations,

Norbert SCHICKEL

